

Demande de versement prestation de libre passage suite à la modicité

Personne assurée

Nom	_____
Prénom	_____
Date de naissance	_____
Rue / n°	_____
NPA / Lieu / Pays	_____
N° d'assurance sociale	_____
Etat civil	_____
N° de téléphone / Email	_____

Conjoint / partenaire enregistré

Nom	_____
Prénom	_____
Date de naissance	_____

Motif de versement

La prestation de libre passage peut être retiré suite à la modicité si la personne assurée n'est pas soumise à la prévoyance professionnelle et si le solde du compte de libre passage est inférieur à la totalité de la cotisation du salarié rapportée à un an de sa précédente relation de prévoyance.

Les soussignés déclarent que les informations fournies sont conformes à la vérité. Ils prennent expressément acte du fait que le versement en espèces de l'avoir de libre passage entraîne la caducité de toutes les prétentions vis-à-vis de l'AVENIRPLUS Fondation de libre passage et confirment avoir été informés par cette dernière des conséquences du paiement en espèces.

Documents à renvoyer

Veuillez soumettre à la demande de versement les documents suivants obligatoire :

Personnes assurées mariés

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso) de la personne assurée et du conjoint / partenaire enregistré avec une signature bien lisible

Personnes assurées non mariés

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso)
- un certificat d'état civil ou une attestation de domicile mentionnant l'état civil (délivrée depuis moins de trois mois)

Documents supplémentaires pour l'examen

- une copie du dernier décompte de salaire qui atteste la contribution mensuelle pour la caisse de pension ou
- une copie du certificat de prévoyance professionnelle

Confirmation nécessaire pour l'examen

Etes-vous soumis à la prévoyance professionnelle ?

☐ Oui ☐ Non

Rachats dans la prévoyance professionnelle

Avez-vous effectué des rachats personnels dans une caisse de pensions ces trois dernières années ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, date(s) et montant(s) _____

Les prestations qui résultent des rachats ne peuvent pas être retirées de la prévoyance sous forme de capital au cours des trois années qui suivent le rachat.

Coordonnées bancaires

Le compte doit être libellé au nom de la personne assurée.

Nom de la banque _____

Adresse de la banque _____

N° IBAN _____

Clearing / code Swift _____

N° compte postale _____

Nom du bénéficiaire _____

L'AVENIRPLUS Fondation de libre passage se réserve expressément le droit de demander d'autres documents, en sus de ceux mentionnés ici, aux fins de clarifier les faits ayant motivé la demande de versement en espèces. Les frais administratifs y afférents peuvent être débités du compte de libre passage en vertu du règlement sur les frais.

Signatures

Date et lieu _____

Personne assurée _____

Conjoint / partenaire enregistré _____